

Assemblée bourgeoisiale du 24 nov. 2025

lundi 24 novembre 2025 • 19:00 - 19:20 | Salle polyvalente de Bovernier

Présidence : Marcel GAY

Secrétaire : Félicien MICHAUD

Présents : 25 bourgeois

Il est 19h03 lorsque le président ouvre la séance. Il salue cordialement l'Assemblée et remercie les participants de leur présence.

Conformément aux dispositions légales, l'Assemblée bourgeoisiale a été convoquée officiellement le 31 octobre 2025 par avis apposé au pilier public. Cette convocation a également été publiée sur le site internet de la commune et un envoi daté du 5 novembre 2025 a été distribué à tous les ménages.

L'ordre du jour proposé est rappelé par le Président :

1. Salutations d'usage
2. Approbation du procès-verbal de l'Assemblée bourgeoisiale du 26 mai 2025
3. Présentation du plan financier 2026-2029
4. Prêt de CHF 33'000.- au triage forestier Combins-Catogne
 - a. Présentation du prêt et des conditions y relatives
 - b. Approbation du prêt
5. Budget 2026
 - a. Présentation du budget 2026 de la bourgeoisie
 - b. Approbation du budget 2026 de la bourgeoisie
6. Divers

L'Assemblée approuve l'ordre du jour tel que proposé.



 01 Budget 2026 - Convocation à l'assemblée bourgeoisiale.pdf

1. Salutations d'usage


Les salutations d'usage ayant été faites, le Président passe au point 2 de l'ordre du jour.

2. Approbation du procès-verbal de l'Assemblée bourgeoisiale du 26 mai 2025

Le PV de la dernière Assemblée bourgeoisiale (cf annexe) a été mis à disposition des intéressés auprès du secrétariat ainsi que sur le site internet de la commune. Marcel demande si quelqu'un en souhaite expressément la lecture exhaustive. Comme tel n'est pas le cas, il prie les bourgeois de se prononcer par mains levées en cas d'acceptation, puis en cas de refus ou d'abstention.

C'est à l'unanimité que le PV de l'Assemblée bourgeoisiale du 26 mai 2025 est accepté.




 PVAB01-26.05.2025.pdf

3. Présentation du plan financier 2026-2029

M. Félicien Michaud procède à la présentation du plan financier 2026-2029 de la bourgeoisie de Bovernier (cf annexe).

Il rappelle à l'Assemblée que cette disposition est purement légale et qu'aucun vote formel n'est requis.

 03 Budget 2026 - Plan financier.pdf


4. Prêt de CHF 33'000.- au triage forestier Combins-Catogne

a. Présentation du prêt et des conditions y relatives

Michaël Frossard pose l'historique en rappelant qu'en 2020, à la suite de la fusion des communes et bourgeoisies de Vollèges (partenaire du triage forestier Catogne-Mont-Chemin) avec celle de Bagnes (sans triage forestier mais uniquement un service forestier), le triage forestier Catogne-Mont-Chemin devient le triage forestier Combins-Catogne. Les nouveaux partenaires sont donc les bourgeoisies de Bovernier, Sembrancher et Val de Bagnes.


Dès lors, la commune de Val de Bagnes a prêté plusieurs centaines de milliers de francs à la nouvelle entité. La dette résiduelle du triage envers la commune de Val de Bagnes se monte au 31.12.2025 à kCHF 550, dont kCHF 300 échus au 31.12.2025 et le solde de kCHF 250 échus au 31.12.2027. Afin de rembourser ce prêt qui porte intérêt, le triage aimerait se refinancer par le biais des bourgeoisies partenaires.

Concrètement pour la bourgeoisie de Bovernier, la demande est émise pour le 11% de ces kCHF 300, ce qui représente un prêt de kCHF 33. Ce prêt est consenti sans intérêt et remboursable en 4 annuités de CHF 8'250 avec échéance au 31.12.2028, 31.12.2029, 31.12.3030 et 31.12.2031.

 20251124 04 Prêt au triage.pptx

b. Approbation du prêt

Michaël prie les membres présents de bien vouloir se prononcer par mains levées en cas d'acceptation du budget, puis en cas de refus ou d'abstention.

C'est à l'unanimité que la demande de prêt de kCHF 33 au triage forestier Combins-Catogne sans intérêt et remboursable en 4 annuités entre 2028 et 2031 est acceptée. Michaël remercie toutes les personnes présentes pour la confiance témoignée. 


5. Budget 2026

a. Présentation du budget 2026 de la bourgeoisie

M. Félicien Michaud procède à la lecture et commentaires du budget 2026 de la bourgeoisie (cf annexe).

Suite à ce rapport, la parole est passée à l'Assemblée.

Laurent Bourgeois aimerait des précisions quant à la **reprise du matériel du Plan de l'Au** qui a été mis au budget pour quelque CHF 20'000.-. Marcel précise qu'il s'agit bien uniquement du matériel "fixe" nécessaire à l'exploitation de la buvette, comme le bar extérieur, quelques éléments de la cuisine (fours, plan de travail, frigos, ...), la chambre froide et les étagères de l'économat. Ce matériel a été acheté par les gérants actuels et leur appartient donc.

 2026 Budget Bourgeoisie.pdf

b. Approbation du budget 2026 de la bourgeoisie

Le Président prie les membres présents de bien vouloir se prononcer par mains levées en cas d'acceptation du budget, puis en cas de refus ou d'abstention.

C'est à l'unanimité que le budget 2026 de la bourgeoisie est accepté. Le Président remercie toutes les personnes présentes pour la confiance témoignée. 🗳️

6. Divers

Marcel Gay profite de ce point de l'ordre du jour pour donner quelques informations quant aux activités de la bourgeoisie :

Plan de l'Au : le président remercie une nouvelle fois les exploitants actuels pour l'excellente gestion du site depuis de nombreuses années et se réjouit d'accueillir les nouvelles gérantes, Stéphanie Sarrasin et Kalina Elenkova. Le Conseil bourgeoisial a en effet profité de ce changement pour adapter quelque peu le loyer, inchangé depuis très longtemps, le passant de CHF 8'000.- à CHF 9'600 (CHF 800./mois). Il est persuadé que la collaboration continuera à s'effectuer dans la confiance comme précédemment et également comme cela est le cas avec les gérants des Gorges du Durnand. Les compétences et l'engagement de toutes ces personnes sont primordiales pour la défenses des intérêts de nos sites touristiques et sont profitables pour chaque partie.

Syndicat du vignoble : une nouvelle étape de conservation des murs en pierres sèches sera mis sur pied avec la "réactivation" du syndicat. L'engouement des propriétaires est tel que les murs de certaines parcelles pourront ainsi être restaurés et subventionnés par la Commune, le Canton et la Confédération, selon le même schéma que les étapes précédentes.

Vignoble : le Conseil bourgeoisial reste attentif à la problématique récurrente des vignes en friches qui devient un véritable fléau de ces dernières années. Le nécessaire est fait auprès des propriétaires pour les sensibiliser à ce manque d'entretien et des solutions sont généralement trouvées à l'amiable (entretien, vente, location, ...).

La parole est passée à l'Assemblée qui n'a aucune remarque à formuler.

A 19h22, le Président met un terme à cette séance en remerciant tous les membres présents et les invite à prendre part à l'Assemblée primaire qui va suivre.

Bourgeoisie de Bovernier

Le Président


Marcel GAY



Le Secrétaire


Félicien MICHAUD